

# Une terre européenne en Amérique du Sud : la Guyane française

Saut de Maripa sur l'Oyapock.

Bernard Deloffre (56)

La Guyane française dispose d'une situation géographique exceptionnelle pour les lancements spatiaux.

Elle apporte un avantage en charge utile de près de 20% par rapport à la Floride. Elle abrite le Centre spatial guyanais, qui est le port spatial de l'Europe, et le meilleur site de lancement au monde.

Il s'agit donc d'un territoire stratégique pour l'Europe. Par ailleurs, c'est un grand pays (trois fois la Belgique), seul territoire européen sur un continent, le continent sud-américain, dont le développement est un élément essentiel de l'équilibre mondial.

La Guyane a donc tous les atouts pour être le trait d'union entre l'Europe et l'Amérique latine, ce qui ouvre à long terme des perspectives extrêmement intéressantes. Pourtant, par rapport aux enjeux, la connaissance que l'on peut avoir de ce territoire est bien limitée. C'est l'objet de cet article de mieux faire prendre conscience des perspectives de la Guyane française.

Puisse-t-il donner au lecteur l'envie d'approfondir le sujet et de découvrir cette magnifique région, injustement mal connue.

Alain Bensoussan (60),  
président du Centre national d'études spatiales,  
président du Conseil de l'Agence spatiale européenne

**M**ALGRÉ le retentissement mondial des activités spatiales et des lancements d'Ariane à Kourou, la Guyane demeure une terre bien mal connue.

Terre française en Amérique du Sud depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, la Guyane a subi une histoire mouvementée, malgré son éloignement de la métropole et sa faible densité de population. Et pourtant ce pays mal connu recèle des trésors d'originalité que l'on a plaisir à découvrir et à apprécier.

**La nature** d'abord, sous ses diverses formes, relief contrasté, omniprésence de l'eau : rivières, criques, cascades et marais, et surtout cette forêt tropicale, si riche, si dense et si variée. Ensuite la flore, incomparable entremêlement d'essences diverses, large éventail de fleurs multicolores et changeantes au gré des saisons, et la faune





Kourou, pointe des Roches, la tour Dreyfus.

qui présente aussi bien des spécimens des grands fauves de l'Amérique du Sud jusqu'à une incroyable variété d'insectes piqueurs (dont certains fort désagréables), en passant par une richesse ornithologique exceptionnelle et les fameux papillons de Guyane dont le célèbre "morpho".

**L'histoire** a été marquée de nombreux épisodes sombres tels que l'expédition de Kourou en 1763, terminée en désastre, ou le bagne, plus récent (1852) mais tout aussi tragique, qui fut supprimé en 1938 dans le principe, mais dans les faits ne ferma qu'en 1947. La déportation d'Alfred Dreyfus est encore dans toutes les mémoires. Pourtant, dans le passé,

les jésuites avaient entrepris une première tentative d'envergure de mise en valeur de la Guyane, mais ils furent chassés par Louis XV en 1762. Plus récemment, à la suite d'une décision gouvernementale prise en 1964, le Centre spatial guyanais a été créé et n'a cessé de se développer depuis avec succès.

Département d'outre-mer depuis 1946, la Guyane est représentée au Parlement par un sénateur et deux députés.

**Les arts et la culture** s'expriment non seulement dans l'artisanat local, mais aussi dans la musique très riche et puissante qui éclate chaque année à l'occasion du Carnaval, un des temps

forts de la vie guyanaise. Admirez aussi l'architecture traditionnelle, dont de nombreux témoignages peuvent se voir à Cayenne ou à Saint-Laurent-du-Maroni comme dans les autres communes, ainsi que l'artisanat : orfèvrerie, sculpture et peinture sur bois...

**La population**, mosaïque de groupes ethniques très diversifiés, depuis les Amérindiens ou les Noirs descendants d'esclaves d'origine africaine jusqu'aux Blancs descendants des premiers colons européens ou provenant des Antilles, les "békés", en passant par tous les degrés de métissage, y compris avec des groupes en provenance d'Asie : Chinois, Eurasiens, Indonésiens, Hmongs, ou du Moyen-Orient, Libanais entre autres, mais tous avec un dénominateur commun, le passeport français, donc des citoyens de l'Union européenne.

Mais la Guyane, c'est aussi un pays moderne de 91 000 km<sup>2</sup>, entré dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec son héritage du passé, et vivant le présent avec intensité. Son PIB est de 7,5 milliards de francs, dont 30 % pour le spatial. Les autres activités sont la pêche industrielle (crevettes), la forêt, l'agriculture (riz), l'or (2 470 kg en 1995), le tourisme. Les chiffres du commerce extérieur en 1998 sont 3 500 MF d'importations pour seulement 597 MF d'exportations. Économiquement, c'est le pays d'Amérique du Sud dont le niveau de vie par habitant est le plus élevé. Mais à quel prix ! Les facteurs économiques et démographiques du département sont impressionnants et préoccupants : on estime à 12 000 le nombre d'emplois générés en Guyane par le spatial, contre 16 000 dans une fonction publique hypertrophiée, et de l'ordre de 12 000 seulement dans le reste de l'économie, avec un effectif impressionnant de 12 000 chômeurs, soit, en pourcentage, le double de la métropole. Et ceci dans un contexte de croissance démographique galopante qui fait craindre le pire : en Guyane, la population double tous les douze ans. Actuellement, on compte environ 170 000 habitants : 90 000 français et 80 000 étrangers (dont 30 000 clandestins). À ce rythme, ce sont 30 000 emplois qu'il faudrait créer dans les dix années à venir, soit plus



de deux fois l'activité spatiale d'aujourd'hui. Comment relever ce difficile défi pour que cette belle contrée ne sombre pas dans l'anarchie et le désordre ?

## Caractéristiques dominantes de la Guyane

### *Aide de l'État et "valeur ajoutée"*

On vient de voir qu'une grande partie de la population active guyanaise, de l'ordre des trois quarts, dépend des fonds publics sous diverses formes. Cette situation ne peut et ne doit pas perdurer : elle engendre en effet des retombées pernicieuses, notamment un état d'esprit d'assistance, selon lequel l'État dans sa grande mansuétude doit veiller au bien vivre de la population, quelles que soient les circonstances.

Pour sortir de ce cercle vicieux, la démarche proposée consiste à chercher à rééquilibrer le département par création d'activités nouvelles porteuses de valeur ajoutée, et non dévoreuses de subventions. On peut admettre d'aider les activités à se créer et à s'implanter, mais il est impératif que ces entreprises créent des plus-values, et ne nécessitent pas, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, de subventionner la vente des produits en raison de leur non-compétitivité sur le marché mondial.

### *La haute technologie*

Afin de faire face aux éléments défavorables de certains des facteurs économiques locaux : coût de la main-d'œuvre, charges sociales de niveau "métropolitain", coût du Kwh, des transports, des communications, etc., il semble judicieux de rechercher l'implantation d'activités de haute technologie, seules véritablement génératrices de valeur ajoutée.

Pour cela, on sera bien sûr amené à faire venir de l'extérieur, au moins au début, des cadres qualifiés capables de conduire ces activités : la réussite des activités spatiales en Guyane démontre à l'évidence que c'est possible.



### *Les débouchés*

Il ne suffit pas de produire à bon prix, il faut aussi vendre, et force est de constater que le marché guyanais est très limité, et en aucun cas compatible avec des productions importantes à forte valeur ajoutée. Cependant, la proximité de marchés potentiels importants – Amérique du Sud et Caraïbes – doit être explorée et exploitée, dans le but d'encourager fortement les investisseurs à "miser" sur cette région qui est aussi un trait d'union entre l'Europe et l'Amérique du Sud.

Mais ceci suppose un effort considérable et concerté des pouvoirs publics et des industriels, pour créer de nou-

velles relations qui n'existent pratiquement pas aujourd'hui. Les "réseaux" doivent être mobilisés, et les communications développées entre la Guyane et son environnement géographique en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

### *La formation*

Le développement économique doit bien entendu être accompagné par le développement universitaire. Un mouvement de fond s'est amorcé depuis quelques années et devrait aboutir très bientôt à la décision attendue de créer un pôle universitaire en Guyane, dont le financement sera assuré dans le cadre

## Le Centre spatial guyanais (CSG)

Dans le cadre de sa politique spatiale ambitieuse, la France a décidé dans les années 1960 de rechercher un site propice aux lancements de satellites en orbite. Ce site devait être proche de l'équateur, pour bénéficier de la plus grande vitesse de rotation de la Terre, et d'autre part être dégagé vers l'Est sous la trajectoire. En 1964, le gouvernement français choisit la Guyane parmi les 14 sites étudiés par le Centre national d'études spatiales (CNES).

Les atouts de ce site sont nombreux :

- Une très large ouverture sur l'océan Atlantique autorise toutes les missions spatiales avec des lancements aussi bien vers l'Est (pour l'orbite géostationnaire) que vers le Nord (pour l'orbite polaire) avec un minimum de

risques pour les biens et les personnes. La faible densité de population permet, dès le début, de réserver une surface de 850 km<sup>2</sup> ≤, avec 52 km de côtes. Les collines avoisinantes permettent d'installer les moyens de poursuite (radars et antennes de télémétrie).

- La proximité de l'équateur (5,3° N.) permet de bénéficier tout à la fois au maximum de l'effet de fronde dû à la rotation de la Terre (460 m/s) et de la moindre correction d'angle pour l'orbite géostationnaire. Le gain total d'énergie par rapport à Cap Kennedy est de l'ordre de 17% pour cette orbite.

- Cette zone est à l'abri des cyclones et des tremblements de terre. Elle présente une faible activité orageuse.

- Le site, à proximité des îles du Salut, a un climat très supportable malgré sa position équatoriale.

La première mise en orbite sera réalisée par le lanceur Diamant le 10 mars 1970. En juillet 1966, le Conseil du CECLES (Conférence européenne de construction de lanceurs et d'engins spatiaux) accepte la proposition française de construire à Kourou la base équatoriale destinée au lanceur Europa 2. Après l'échec de ce programme, les installations seront reprises par le programme Ariane dont le premier lancement, LO1, fut une réussite totale le 24 décembre 1979.

Vingt ans après, 125 lancements Ariane (1 à 5) ont été réalisés avec un taux de réussite remarquable (53 succès consécutifs Ariane 4 au 1<sup>er</sup> mars 2000), et deux autres sites (ELA 2 et ELA 3) ont été construits pour s'adapter à l'évolution du lanceur Ariane. Les satellites, qui peuvent aujourd'hui atteindre une masse unitaire au lancement de 5 t pour les télécommunications, trouvent sur ce site les installations les plus modernes pour leurs opérations d'assemblage et d'intégration avant lancement.

Environ 1 500 personnes travaillent actuellement au CSG. Il est l'un des piliers du succès d'Ariane qui draine plus de 50% du marché mondial accessible des lancements de satellites.

12 lancements sont prévus en 2000, soit 7 Ariane IV et 5 Ariane V.

Il est évidemment le premier centre d'intérêt touristique de Guyane avec 27 000 visiteurs reçus en 1998.

Pour plus d'informations sur le CSG,  
consulter le site Internet : [www.csg-spatial.tm.fr](http://www.csg-spatial.tm.fr)  
sur la politique spatiale : [www.cnes.fr](http://www.cnes.fr)  
sur Arianespace : [www.arianespace.com](http://www.arianespace.com)



© ESA - CNES - ARIANESPACE

du Contrat de Plan État Région couvrant la période 2000-2006. Ce pôle universitaire devra non seulement former les cadres guyanais indispensables au développement harmonieux de l'activité économique, mais aussi représenter un pôle culturel d'attraction pour les jeunes gens d'Amérique du Sud d'origine hispanophone ou lusophone, et de contrebalancer l'influence anglo-saxonne et le pouvoir attractif des universités nord-américaines.

## La recherche

Il faut également tenir compte – et tirer profit – de la présence en Guyane française de quelque vingt-six centres de recherche, tels que l'Institut Pasteur, l'IRD (ex-Orstom), le Cirad, l'Inra, l'Ifremer, le BRGM, l'Inserm et bien d'autres. Ceci est remarquable et représente une force de connaissances et de culture tout à fait considérable, pour peu que l'on sache valoriser ces centres et en dégager les synergies, ce que le pôle universitaire en projet devrait être à même de faire. Ce sont autant d'axes de développement privilégiés qui, s'appuyant sur les interactions université-recherche-industrie, devraient favoriser l'implantation des industries de haute technologie à forte valeur ajoutée souhaitées.

## Les communications

Pour réaliser concrètement ces ambitions, il faut que les communications de toutes natures se développent. Par voie aérienne, c'est assez simple, car les compagnies aériennes opératrices dans la région renforceront ou créeront les lignes nécessaires en fonction de la demande, avec un temps de réponse très court, à partir de l'aéroport international de Cayenne-Rochambeau, parfaitement équipé et de grande capacité. La voie maritime répond à peu près au même critère : la présence d'un port en eau profonde assorti d'un parc d'activités économiques à Cayenne au Dégrad-des-Cannes est un atout de premier ordre dans ce domaine. Par contre les relations routières sont très faibles. S'il est possible d'aller par la route au Surinam en traversant le Maroni par bac à Saint-

Laurent, il n'est par contre pas possible de se rendre au Brésil, la route de l'est n'existant à l'heure actuelle que jusqu'à Regina. Et même si l'on relie un jour Saint-Georges-de-l'Oyapock, on ne débouchera de toute façon que sur la province d'Amapa, la plus reculée du Brésil, non reliée au Brésil moderne, sauf à faire des milliers de kilomètres de pistes et à traverser l'Amazone en paquebot entre Macapa, capitale de l'Amapa, et Belém dans l'État de Para... Autrement dit une aventure.

Enfin les télécommunications. Déjà bien structurées au profit du Centre spatial guyanais, elles se développeront à mesure de l'augmentation de la demande, sans que cela ne pose de problèmes insurmontables, grâce notamment aux satellites et aux câbles sous-marins.

### *Les structures d'accueil et le tourisme*

Tout développement économique et social doit être accompagné de celui des infrastructures et des structures d'accueil. Certaines sont du ressort de la puissance publique : moyens de communications, établissements d'enseignement, de santé, administration, mais d'autres relèvent de l'initiative privée. C'est le cas de l'hôtellerie et du tourisme. S'il est vrai que l'on trouve maintenant à Cayenne et à Kourou des hôtels de classe internationale, il n'en demeure pas moins que le nombre de chambres disponibles est encore insuffisant.

À côté de cela, pour satisfaire les exigences d'une clientèle de plus en plus internationale, il faut offrir au visiteur des produits touristiques cohérents à caractère plus culturel et de dépaysement qu'orientés vers le tourisme dit "de masse". Il existe maintenant des tour-opérateurs en Guyane qui proposent des prestations de bon niveau, avec un réel souci de progrès.

### *La Guyane, terre européenne*

Outre le fait que, légalement, un département français est partie intégrante de l'Union européenne, il faut souligner que le Centre spatial guyanais a été depuis longtemps mis à la

**1492**

Découverte de l'Amérique.

**1604**

Jean MOQUET et LA RAVARDIÈRE accostent dans "l'île de Cayenne".

**1614**

Destruction de la colonie par le Portugal.

**1643**

PONCET DE BRÉTIGNY débarque en Guyane.

**1652**

Compagnie de France équinoxiale.

La France délaisse la Guyane.

**1654**

Les Hollandais occupent la région.

**1664**

Arrivée de DE TRACY avec Antoine LEFEBVRE DE LA BARRE.

Par la suite, les Anglais attaquent et ravagent la colonie sans pour cela s'y installer.

**1676**

L'amiral d'ESTRÉES reprend Cayenne.

**1679-1705**

Le gouverneur Pierre Éléonore LEFEBVRE défend le territoire contre les Portugais.

**1762**

Louis XV décide de chasser les jésuites. Cette expulsion fut un désastre économique pour la Guyane.

**1763**

Expédition de Kourou.

**1794**

La Convention thermidorienne abolit l'esclavage.

**1802**

Abolition de l'esclavage, occupation portugaise.

**1814**

La colonie revient à la France.

Mère Anne-Marie JAVOUHEY arrive à Mana.

**1848**

Abolition définitive de l'esclavage.

**1852**

Naissance du bagne.

**1895**

Déportation d'Alfred Dreyfus.

**1900**

Arbitrage de la question territoriale franco-portugaise.

Le Conseil fédéral suisse tranche en faveur du Brésil.

**1906**

Jean Galmot arrive en Guyane.

**1938**

Le bagne est supprimé.

**1946**

La colonie devient un département.

**1947**

Le bagne est désaffecté.

**1955**

D'importantes quantités d'or sont découvertes.

**1965**

La base spatiale est créée.

**1974**

Le plan vert est mis en place.

**1982**

La Guyane devient une région.



## VENEZ VISITER LA GUYANE

### ORGANISEZ DE PASSIONNANTS VOYAGES DE GROUPE

#### ■ Les voyages organisés

De nombreux voyages sont désormais proposés par les tour-opérateurs de Guyane. Les voyages peuvent intéresser des groupes de plusieurs dizaines de personnes. Le voyage type coûte de l'ordre de 10 000 francs pour huit jours de Paris à Paris. Un exemple de contenu : le Centre spatial, les îles du Salut, l'île Royale, les vestiges du bagne, une journée au bord du Kourou (pirogue, sentier botanique en forêt, écologie), le barrage EDF de Petit-Saut, le littoral de Kourou à Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Laurent : la ville, le bagne, l'artisanat, et enfin Cayenne : la ville, le marché, le littoral par la route des Plages, mais les programmes de ces voyages peuvent être adaptés aux souhaits des organisateurs de voyages, et dans ce cas composés "à la demande".

#### ■ Les moyens d'accès et les liaisons aériennes intérieures

L'aéroport de Cayenne-Rochambeau est desservi quotidiennement depuis Paris par Air France et AOM. Les voyages organisés bénéficient de prix de groupes raisonnables. Il existe aussi des liaisons régulières avec Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, ainsi qu'avec le Brésil, le Surinam, le Guyana et Trinidad.

La compagnie Air Guyane assure la desserte des principales communes de l'intérieur.

#### ■ La géographie

La Guyane est située en Amérique du Sud. Elle a une frontière commune avec le Brésil à l'est et au sud, et avec le Surinam à l'ouest. D'une superficie de 90 000 km<sup>2</sup>, la plus grande partie du pays est couverte de forêt tropicale. La population, 170 000 habitants, est concentrée dans les villes : Cayenne, Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni, et les communes de la bande côtière. Quelques centaines d'habitants vivent dans les communes de l'intérieur, dont certaines ne sont accessibles que par voie fluviale ou par avion. Les fleuves jouent un rôle important comme voies de communication, et deux d'entre eux marquent les frontières : l'Oyapock avec le Brésil et le Maroni avec le Surinam.

#### ■ Le climat

La température moyenne est de 28 °C avec une humidité de l'ordre de 90%. Il y a une saison "sèche" de juillet à décembre, et "le petit été de mars". En dehors de ces périodes le climat se caractérise par des pluies abondantes et fréquentes, entrecoupées de belles éclaircies. Les vents sont faibles et de secteur ouest, amenant d'agréables alizés. Il y a peu d'orages, et pas de cyclones.

#### ■ La santé – Mesures de prévention contre le paludisme

La vaccination contre la fièvre jaune "anti-amarile" est obligatoire. Elle n'est pratiquée que dans des centres agréés, Institut Pasteur ou Air France par exemple, et doit l'être au moins dix jours avant le départ en Guyane. Elle est valable dix ans.

En ce qui concerne le paludisme, les programmes qui sont proposés se situent dans la zone côtière ou aux alentours du Centre spatial guyanais, région à faible risque. Il est toutefois opportun de se protéger contre les piqûres de moustiques, en utilisant des produits répulsifs et en ayant recours à un habillement adapté.

Il est aussi conseillé de veiller au maintien de l'immunité contre le tétanos et la poliomyélite : vaccinations et rappels à jour.

#### ■ Les formalités

La carte d'identité nationale ou le passeport sont exigés à l'entrée en Guyane pour les citoyens français. Les personnes de toute autre nationalité doivent être munies d'un passeport en cours de validité. Pour les ressortissants de pays n'appartenant pas à la CEE, il est conseillé de prendre contact avec l'ambassade de France ou les consulats.

Les camarades intéressés qui souhaitent en savoir plus peuvent s'adresser à :  
Bernard DELOFFRE (56), ingénieur conseil, 127, rue de l'Université, 75007 Paris.  
Tél. : 01.44.42.92.90, fax : 01.44.18.10.06, mél : b.deloffre@satelconseil.com

ou à Michel MIGNOT, CNES, Mission Guyane, B.P. 726, 97387 Kourou.  
Tél. : 05.94.33.70.33, fax : 05.94.33.47.37, mél : michel.mignot@cnes.fr

VENEZ NOMBREUX !



Le carnaval à Cayenne.

disposition de l'Europe, en l'occurrence de l'Agence spatiale européenne, pour être la base de lancement de la famille de fusées européennes Ariane. Les services de lancement commercialisés sur le marché international par la Société Arianespace sont maintenant reconnus comme étant parmi les meilleurs au monde, ce qui se traduit par une remarquable pénétration du marché "accessible". Ces succès sont dus, non seulement à l'excellence du lanceur en termes de qualité, fiabilité, précision d'injection en orbite, mais aussi à la position géographique du site de Kourou à 5,3° N., donc très proche de l'équateur, et à la qualité des installations de la base de lancement.

## La technopole régionale de la Guyane

En synergie avec les activités spatiales, les centres de recherche déjà présents et le pôle universitaire en création est née l'idée de créer en Guyane une technopole régionale, dont l'objectif premier sera d'aider à la création d'activités nouvelles créatrices d'emplois et génératrices de valeur ajoutée. Cette initiative a très rapidement recueilli l'assentiment et le soutien des élus locaux et des pouvoirs publics.

Maintenant décidée dans son principe, la mise en place de la technopole est en cours. Une concertation entre la Région, l'État, la Chambre

de commerce et d'industrie de la Guyane, et les représentants de l'industrie et de la recherche élabore les éléments caractéristiques de la technopole régionale de la Guyane, ses statuts, sa forme juridique et ses moyens d'action. Le Centre national d'études spatiales, en raison du poids important des activités spatiales dans le département, est associé à la démarche, et contribue financièrement et en nature à l'effort collectif. Une "Mission Guyane" concrétisant cette contribution a d'ailleurs été récemment créée, animée par un directeur éminent du CNES, Michel Mignot, qui a été directeur du CSG de 1992 à fin 1999, après avoir passé toute sa carrière au service du CNES et de la Guyane.

La technopole aura entre autres objectifs une vocation de rayonnement et d'exportation. Elle favorisera l'offre de services et produits réalisés ou valorisés en Guyane et correspondant à la demande de l'environnement sud-américain et caraïbe dans de nombreux domaines : éducation et enseignements supérieurs, formations, recherches, technologies avancées, maintenance technique, produits locaux spécifiques, services et produits touristiques, accueil et mise aux normes de produits sud-américains, ingénierie de technologies liées à l'environnement, la télédétection, le téléenseignement, la télé-médecine, la biologie, la médecine et la pharmacopée tropicales, la société de l'information, etc.

La création de la technopole donne un signal fort de dynamisme et de modernité en direction de l'Europe et de l'Amérique latine. Avec ses atouts de formations universitaires, de cultures régionales, de recherches, de hautes technologies, au service de la Guyane et de sa jeunesse, de la France et de l'Europe dans le grand bassin amazonien et sud-américain, la technopole régionale de la Guyane devrait être un des indispensables éléments fédérateurs du développement local réel et durable.

**C'est une des grandes chances de la Guyane de demain, si elle le veut !** ■